

Petit bénéfice pour Celtor

TAVANNES L'assemblée générale réunissant les délégués des 27 communes partenaires du gestionnaire de déchets Celtor s'est tenue lundi soir au CIP de Tramelan.

En 2024, la firme tavannoise a dégagé un bénéfice de 158 672 fr. L'entreprise se dit satisfaite des résultats enregistrés l'année passée, lesquels n'ont pas été mis en péril malgré les nombreux investissements consentis. À l'image de celui pour la reconstruction de la halle de transbordement du site de Ronde-Sagne à Tavannes, détruite par les flammes en 2022.

Accent sur la sensibilisation au tri

Le lieu est désormais davantage prémuni face aux incendies, notamment grâce à la mise en place de canons à eau commandés par des caméras infrarouges. Notons aussi que la nouvelle halle est dotée d'une surface de 3800 m² de panneaux solaires.

En outre, à la demande des communes actionnaires, Celtor a convié lundi soir la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets. Cette organisation, dont la prestation est prise en charge par Celtor, est à disposition des écoles et collectivités pour effectuer des formations sur le tri des déchets.

Également souhaitée par les communes, la collecte des déchets plastiques ménagers et agricoles a été mise en place dans deux filières, indique l'entreprise. Notons enfin que depuis le début de l'année, Celtor a élargi ses activités suite au rachat de l'entreprise de transport de déchets Reichert, basée à Péry.